




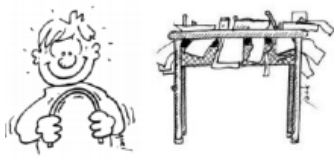






Les règles d'or de la classe Labo'lettres



		
LES PERSONNES	Aucune violence physique.	
	Aucun manque de respect.	
	Aider les autres, travailler en équipe.	
LE MATERIEL, LES LIEUX	Avoir son matériel.	 
	Prendre soin du matériel.	
	Ranger le matériel à sa place.	
LES ACTIVITES	Être attentif.	
	Participer.	
	Travailler dans le calme.	
	Savoir chuchoter quand c'est permis.	
	Toujours essayer de faire.	
	Ne pas interrompre le professeur.	

- Chacun des élèves de cette classe commence chaque trimestre avec un 20/20 (note de comportement) dans sa moyenne.
- Il ne tient qu'à chacun de le conserver en adoptant une attitude irréprochable lors des cours de français.
- Si l'élève ne commet aucune erreur, il conserve son 20/20 à la fin du trimestre.
- Si l'élève a commis plusieurs erreurs, un nombre de points, plus au moins important, sera enlevé de ce 20/20.
- Cependant, il sera possible pour l'élève de rattraper ces points perdus par des exercices de conjugaison supplémentaires qui seront notés et compteront dans la moyenne.
- Si l'élève répète les mêmes erreurs, les points perdus ne seront pas rattrapables et des heures de retenue seront mises en place.
- Les erreurs les plus graves seront sanctionnées de points en moins sur la note de comportement mais aussi d'heures de retenue. Les points ne pourront pas alors être rattrapés.
- Egalement, l'élève ne doit pas obtenir, en fin de trimestre, en dessous de 10/20 dans sa note de comportement. Si c'est le cas, il devra effectuer une heure de retenue pour rattraper ces points perdus.
- Si un même élève est « surpris » 2 fois à ne pas rattraper ses points perdus, il effectuera deux heures de retenue et ses parents se verront convoqués.
- Le professeur vérifiera, tous les quinze jours, si les élèves ont rattrapé leurs points perdus en demandant des exercices de conjugaison au professeur.
- A l'inverse, des réponses pertinentes et une excellente attitude seront récompensées/valorisées par des points supplémentaires.

Les attitudes à éviter et les sanctions que vous coûtent vos erreurs de comportement.

Les erreurs qui vous font perdre 1 point.

- Ne pas enlever sa casquette ou son chapeau dans les rangs ou en entrant dans la salle de classe
- **Pour rappel, la casquette est interdite dans l'établissement ainsi que les lunettes de soleil. Ces objets vous seront confisqués si vous les portez. Si le professeur constate que vous continuez à les porter malgré l'avertissement donné, l'objet sera confisqué, vos parents seront appelés et vous devrez effectuer une heure de retenue.**
- Une évaluation non signée
- Un oubli de matériel
- Mâcher du chewing-gum
- Une chaise qui n'a pas été rangée à la fin du cours.
- L'élève manque aux règles de politesse les plus élémentaires : salut du professeur (exemple : « **Bonjour Madame** »/ « **Au revoir** » ou « **Au revoir Madame.** »)
- **Cette erreur, si elle se reproduit, se verra, systématiquement sanctionnée d'une heure de retenue.**
- Ne pas lever le doigt avant de prendre la parole. Vous devez attendre que le professeur vous autorise à répondre. Il est important de respecter le droit de chacun à répondre.
- Se déplacer dans la classe sans autorisation du professeur. Vous devez demander la permission pour vous retourner ou ramasser un objet etc.
- A la 1^{ère} sonnerie, vous devez être rangés, par deux, sur l'emplacement de la salle 6.
- Tout élève qui arrivera entre la 1^{ère} et la seconde sonnerie devra, aussi, effectuer une punition signée par les parents pour le prochain cours.

Les erreurs qui vous font perdre 2 points.

- L'utilisation sans permission du matériel d'un autre élève
- Tout bavardage
- Se balancer sur sa chaise
- Donner des coups de pieds dans la chaise de quelqu'un
- Couper la parole à quelqu'un
- Un 2^{ème} retard après la 1^{ère} sonnerie= l'élève devra effectuer une punition et un travail supplémentaire à faire signer par les parents et perdra 2 points.

Les erreurs qui vous font perdre 3 points.

- Perturbation (occasionnelle) qui gêne le bon déroulement du cours
- Non-respect de la propreté de la salle de cours ou des tables mises à la disposition des élèves
- Se moquer de quelqu'un
- Abîmer les affaires personnelles d'un autre élève
- Devoirs non faits ou faits avec un manque de sérieux évident (**une lettre d'explication sera à fournir avec le devoir à refaire**)
- Au 3^{ème} retard, le même élève devra effectuer une heure de retenue et perdra 3 points.

Les erreurs qui vous font perdre cinq points et qui s'accompagnent d'heures de retenue.
Les points entre parenthèses ne sont pas rattrapables d'office !

- L'utilisation d'un langage grossier lors du cours ou provocations (insolence ou insultes).
= (-5 points) + 2 heures de retenue
Cette « grave faute » sera accompagnée d'une autre sanction disciplinaire plus importante !
- Cris ou indiscipline dans les rangs (devant la classe)
= (-5 points) + 1 heure de retenue
- Cris ou bruits étranges dans la classe
= (-5 points) + 2 heures de retenue
- Perturbation persistante et provocatrice du cours
= (-5 points) + 2 heures de retenue
- Téléphone portable qui se met à sonner lors du cours.
= avertissement oral pour la 1^{ère} fois
= -5 points (rattrapables) pour la 2^{ème} fois
= (-5 points) + 2 heures de retenue + remise du portable à la vie scolaire pour la seconde fois
- Absence ou retard non justifiés à un cours
= (-5 points) + 2 heures de retenue (si l'élève ne présente pas un mot justificatif rédigé par les

parents)

- La perte du carnet de liaison/ou la non présentation du carnet de liaison (à racheter/vie scolaire)

=(-5 points) + 2 heures de retenue (pour les élèves dont je suis le professeur principal)

=(-5 points)+1 heure de retenue si l'élève ne le présente pas deux fois de suite et n'a fait aucune démarche auprès de la vie scolaire pour se procurer un nouveau carnet de liaison (cette sanction s'applique aux élèves dont je ne suis pas le professeur principal)

- Comportement violent que cela soit verbal ou physique.

=(-5 points) + 2 heures de retenue

Cette « grave faute » sera accompagnée d'une autre sanction disciplinaire plus importante !

- Jeter des choses sur quelqu'un

=(-5 points) + 2 heures de retenue

Ne sont pas considérés comme des motifs valables :

- 1) **Après la récréation : « il y avait du monde dans les coursives/couloirs, je n'ai pas pu arriver plus vite ».** Vous devez anticiper et passer votre récréation à proximité de la salle 6.
- 2) **« Je suis en retard car j'attendais à la vie scolaire pour faire remplir mon mot d'absence ».** Cette excuse ne fonctionnera que lors de la 1^{ère} heure de cours de la journée (M1). Moment durant lequel vous devez justifier votre absence.
- 3) **« Je suis en retard. J'ai eu une panne de réveil. »** Cette excuse ne sera jamais acceptée sauf si vos parents ont rédigé un mot justifiant de ce retard dans le carnet de liaison, au plus tard pour la séance prochaine. Vous devez vous montrer responsable et investi dans votre scolarité. Donc, vous arrivez à l'heure.
- 4) **« Je suis en retard car mes parents ont eu un problème de voiture. »** Dans ce cas, vous devez arriver en cours avec un mot signé des parents signé expliquant la situation, dans le carnet de liaison. Ce mot doit être fourni, au professeur, lors du cours suivant, au plus tard.
- 5) **« Je suis en retard, car le bus était en retard. »** Cette excuse ne sera acceptée que si la vie scolaire confirme ce retard.
- 6) **Entre deux heures de cours : « je suis en retard car il y avait trop d'élèves dans les couloirs/ car le professeur nous a libérés en retard. »** Si vous arrivez seul en retard et sans motif valable (mot du professeur concerné) alors que la classe est déjà en place, votre excuse ne sera pas acceptée. Une signature de la vie scolaire (sauf une convocation) ne vous permettra d'échapper à la sanction car elle ne justifiera pas votre retard.